

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du conseil municipal du 28 janvier 2025

En ce mardi 28 janvier 2025 à 20h10, le conseil municipal de CHANDOLAS se réunit dans la salle du conseil de la commune.

Présents : Alexandra AMIEL, Sylvie AYGLON, Éric BALMES, Olivier BLOT, Maxence BOYER, Michel DAYRE, Loïc DUCROS, Julien MAGNIN, Jean-François THIBON.

Absents excusés : Véronique BONNAURE, Mathias DALZON, Stéphanie DELEUZE, Éric GARREL, André FORGET, Valentin THIBON.

Pouvoirs : Véronique BONNAURE pouvoir Sylvie AYGLON, Mathias DALZON pouvoir à Loïc DUCROS, Stéphanie DELEUZE pouvoir à Alexandra AMIEL, André FORGET pouvoir à Éric BALMES.

Nomination secrétaire de séance : Michel DAYRE.

Approbation du compte-rendu du précédent conseil

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

1. Intervention de membres de l'Association LE RICOCHET

En début de séance, deux représentantes de l'Association le Ricochet ont présenté les diverses actions du centre socioculturel en direction des habitants, petite enfance, enfance, jeunesse, famille, adultes, seniors, et du développement local.

Initialement limitée à l'ancien canton de Valgorge, l'activité du centre social est, depuis 2022, étendue à la totalité du territoire de la communauté de communes Beaume Drobie. Actuellement, des communes de l'ancien canton, Beaumont, Dompnac, Laboule, Loubaresse, Valgorge, et la commune de Rocles, sont adhérentes de l'association.

Gérant, à Valgorge et à Joyeuse, des locaux destinés à l'accueil des personnes, il intervient au collège de Joyeuse et lors d'activités ponctuelles en certains points du territoire. Un évènement en direction de la jeunesse a eu lieu à Chandolas, au Verdal. Il participe également à la gestion de la crèche de Valgorge.

Pour se faire, l'association emploie 16 salariés ce qui représente 13,59 emplois temps-plein.

Selon les documents adressés à la commune par l'association, il apparaît que:

- Depuis 2021, les résultats financiers montrent un bilan déficitaire avec baisse des recettes et augmentation des dépenses coûts de fonctionnement et masse salariale. avec une relative embellie en 2022. Cette évolution du déficit a été temporairement limitée par, en 2022, 28.000 euros de subventions exceptionnelles de la CAF, de la CdC et de la MSA. Dans le budget primitif de 2024, le montant des recettes est de 597.402 € pour des dépenses de 647.261 €.
- Pour tenter de redresser la situation, le conseil d'administration de l'association, dans sa séance du 26 février 2024 de l'association "a validé une série de pistes qui seront travaillées sur les prochains mois" parmi lesquelles une augmentation des tarifs, l'organisation d'évènements avec buvette payante, la non organisation de séjour pour les services enfance et jeunesse, et de solliciter l'adhésion de nouvelles communes.

Pour Chandolas, la cotisation 2025 serait de 3.245 euros.

Après le départ des représentantes de l'association les membres du conseil, considérant la gravité de la situation, ont estimé, qu'avant de mettre l'adhésion de la commune à l'ordre du jour d'une prochaine séance, un temps de réflexion s'impose. Un audit et des données plus précises sur la nature et les effets des mesures envisagées par l'association seraient utiles à la prise de décision.

2. Finances : Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2025

Opération n° 114 Ferme des Bois, présentation du tableau des factures en attente de règlement pour un total de 177.697,03 euros.

- Délibération n°250128-01 Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2025.
- **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.**

3. Acquisition terrain auprès du département (délaissé routier) pour sécurisation du carrefour de Lengarnayre

- Délibération n°250128-02 autorisant le maire à signer l'acquisition de la parcelle cadastrée A 829 d'une superficie de 341 m².
- **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.**

4. Avenant n°5 au marché "création d'une ferme communale à vocation pédagogique"

- Délibération n°250128-03 Avenant n°5 au marché "création d'une ferme communale à vocation pédagogique"

Cette délibération annule et remplace la délibération n°241010-05 du 10 octobre 2024 qui comportait une erreur dans le décompte des voix

- **SYLVIE AYGLON DETENTRICE D'UN POUVOIR ET LOÏC DUCROS DETENTEUR D'UN POUVOIR N'AYANT PAS PRIS AU VOTE, APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES NEUFS VOTANTS.**

5. Avenant n°7 au marché "création d'une ferme communale à vocation pédagogique"

- Délibération n°250128-04 : Avenant n°7 au marché « création d'une ferme communale à vocation pédagogique »
- **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.**

6. CLECT – Transfert de charges pour l'adhésion au Pack Premium du SDE07

- Délibération n°250128-05 - Commission locale d'évaluation des charges transférées du rapport du 15 octobre 2024.

- **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.**

7. Solidarité avec la population de Mayotte

Décision de faire un don d'un montant de 1 euro par habitant, soit 552,00 €, par virement sur le compte "Solidarité Mayotte" ouvert par la Fondation de France

- Délibération n°250128-06 – Solidarité avec la population de Mayotte
- **APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.**

8. Dossier de candidature artisans – Le Verdal –bâtiment anciennement occupé par le Polinno

Le conseil prend connaissance du projet de dossier de candidature destiné aux futurs occupants des ateliers situés dans le bâtiment antérieurement occupé par le Polinno. Il est convenu qu'il peut être publié sur le site.

Alexandra AMIEL, Éric BALMES, Loïc DUCROS, Jean-François THIBON, veulent bien constituer une commission de suivi des candidatures.

9. Convention d'occupation temporaire artisans – Le Verdal –bâtiment anciennement occupé par le Polinno

Le conseil prend connaissance du projet de convention d'occupation temporaire destiné aux futurs occupants des ateliers situés dans le bâtiment antérieurement occupé par le Polinno. Il est convenu que son élaboration peut être poursuivie.

10. Parcours pédagogique

Une première réunion d'échanges avec différents partenaires institutionnels voulant bien nous apporter leur expertise sur la réalisation du parcours d'information et d'interprétation associé à la ferme communale, a eu lieu le 14 janvier.

Prochaine réunion le 10 mars 2025.

11. Actualité des syndicats

- SICTOBA a fourni des nouveaux bacs jaunes
- ADN une réunion est prévue en février pour faire le point
- SDE07 changement des lampadaires en led semaine 12
- Reprise des travaux rue de l'Église le lundi 03 février 2025.

12. Actualité des commissions

- Belle affluence, ambiance chaleureuse et fine cuisine pour le repas des anciens, le 23 janvier aux Murets. Ceux qui ne pouvaient pas participer ont reçu un colis comprenant solide et liquide. Belle efficacité des conseillères et conseillers qui l'ont organisé.

13. Points divers

- La ferme est terminée, le texte du nouveau bail est en préparation.
Commission : Alexandra AMIEL, Éric BALMES, Michel DAYRE, André FORGET.
- Le Conseil approuve la mise à disposition de la salle polyvalente pour deux événements culturels organisés par des associations locales (pièce de théâtre ART, concert Ikick Sound).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.